

EXTRAIT DE L'ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

Certifié conforme à l'original

 Julie Vignaux

Learnation Group
Représentée par Madame Julie Vignaux
Président

[...]

TROISIÈME DÉCISION

*Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce
relative à l'exercice clos au 31 décembre 2024*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, **décide** de ne pas dissoudre la Société.

En conséquence, l'Associé Unique **constate** qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les actionnaires.

[...]

CINQUIÈME DÉCISION

Transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 4 (Siège social) des Statuts

L'Associé Unique,

décide de transférer le siège social de la Société à compter de ce jour à l'adresse suivante : 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris,

décide de modifier l'article 4 alinéa 1^{er} des Statuts comme suit :

« Le siège social est fixé au 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris. »

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités légales

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte en vue de l'accomplissement de toutes les formalités requises.

7SPEAKING

Société par actions simplifiée
au capital de 49.749 euros

Siège social : La Défense II – 33, place des Corolles – 92400 Courbevoie
438 207 730 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

[...]